

2000€ brut ou l'arbre qui cache la forêt !

le 17/05/2017

Après une interruption des négociations de plusieurs semaines (dites « période blanche ») les négociations sur le Nouveau Model Social (NMS) ont repris début avril avec la présentation par la direction, de ce que le DRH du groupe a appelé « les modalités de compensation » à l'augmentation du temps de travail.

L'élément central de cette dite « compensation » (et qui est mise en avant par la direction) serait une « augmentation » de 2000€ bruts annuels (et des abondements sur le PERCO/PEE, pour ceux qui pourraient épargner !!!).

Pour notre organisation syndicale les choses sont claires : les salariés ne veulent pas travailler plus !

Et même s'ils le souhaitent cela ne compense pas du tout l'augmentation du temps de travail (à peine le taux horaire du SMIC).

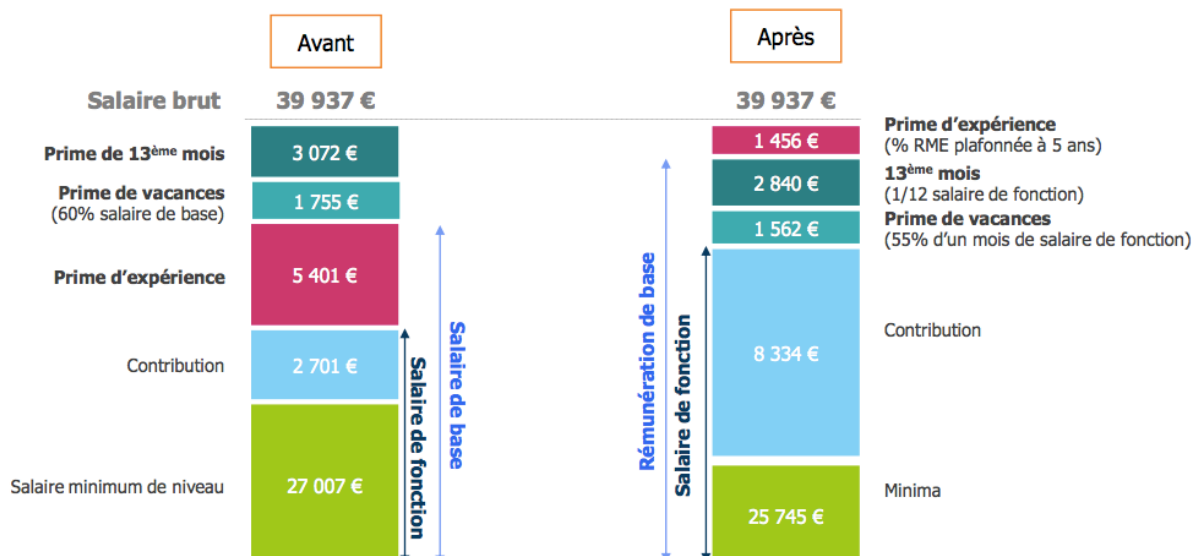
Mais surtout c'est l'arbre qui cache la forêt de la destruction du statut social à la MACIF

Ne nous voilons pas la face, le statut actuel qui date de 2007 (dit Nouveau Contrat Social ou NCS) est loin d'être satisfaisant, nous l'avons combattu et en nous rejetons toujours sa philosophie (plus d'individuel, moins de collectif) et son application!

Ce qui est sûr c'est qu'il est plus favorable pour les salariés que le projet de Nouveau Modèle Social !

C'est pourquoi nous demandons le retrait du NMS et le maintien de notre statut social !

Comme le démontre le graphique ci-dessous présenté par la direction (exemple d'un salarié 4B avec 20 ans d'ancienneté) :



Pour les salariés en actuels, la transposition du salaire n'occasionnerait pas de diminution de revenu mais la part variable augmenterait considérablement.

Cette contribution, part importante du salaire risque de freiner les futures augmentations car les salariés se retrouveraient au maximum possible de leur contribution.

Pour les nouveaux salariés, le calcul est simple, pas de contribution ni de prime d'expérience au départ, soit un salaire d'embauche en diminution de 5,3% (d'où 128€ de moins par mois pour cet exemple)

Oui les salariés veulent gagner plus mais sans pour autant travailler plus !

Nous refusons de considérer comme acquis l'augmentation du temps de travail (avec ou sans compensation). La direction a beau jeu de dire que nous allons passer au 35H, pour que cela soit possible il faudrait que certains syndicats signent cet accord !

- Oui nous sommes favorables au rapport de force pour défendre nos intérêts !
- Oui nous pensons que si la direction n'entend pas le refus des salariés il faudra utiliser tous les moyens pour se faire entendre, y compris la grève si cela est nécessaire !
- Oui nous sommes favorables à l'action commune avec les autres syndicats sur des revendications communes, c'est à dire le retrait du NMS (non un aménagement) !

Non au Nouveau Modèle Social (NMS) qui prévoit plus de flexibilité, plus d'individualisation, des salaires plus bas pour les nouveaux embauchés, plus de pression sur les salariés.

Nous pensons qu'une pétition signée par le plus grand nombre posera les bases de la construction d'un rapport de force et nous proposons à toutes les organisations syndicales du groupe MACIF de la faire signer ensemble pour organiser ensemble la défense de tous les salariés du Groupe.

Pétition pour le retrait du projet de NMS !

(Signatures confidentielles vis-à-vis de l'employeur)

Nous salariés MACIF, signataires de cette pétition, exigeons de l'employeur qu'il renonce à la remise en cause de notre statut MACIF. De ce fait, nous demandons à la Direction de retirer son projet. Nous précisons, être attachés au maintien du statut social actuel avec une rémunération progressant par les augmentations générales.

Nous sommes prêts à nous mobiliser pour toute action exigeant ce maintien !

Nom	Prénom	Lieu de travail	Signature

A retourner à :

**FEC – FO Délégation Nationale FO Macif
54 rue d'Hauteville
75010 Paris**



web

Signer la pétition en ligne sur www.change.org : **Maintien du statut MACIF**

<https://www.change.org/p/maintien-du-statut-macif-retrait-du-projet-de-la-direction>